Formation en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale

Financement

Formation professionnelle continue Non conventionnée / sans dispositif

Organisme responsable et contact

GRETA CFA AQUITAINE

Saskia FRANCOIS- Assistante de formation

05.56.80.85.39 saskia.francois@greta-cfa-aquitaine.fr

Accès à la formation

Publics visés :

Demandeur d'emploi Jeune de moins de 26 ans Personne handicapée Salarié(e) Actif(ve) non salarié(e)

Sélection:

Inscription directe ou par un conseiller en insertion professionnelle

Niveau d'entrée requis :

Sans niveau spécifique

Conditions d'accès :

Aucun

Prérequis pédagogiques :

Non renseigné

Contrat de professionnalisation possible ?

Non

Objectif de la formation

A l'issue de cette formation en hygiène alimentaire adaptée à l'activité des établissements de restauration commerciale , le stagiaire est capable de réaliser les activités suivantes pour organiser et gérer ses activités dans des conditions d'hygiène conformes aux attendus de la réglementation et permettant la satisfaction du client : 1. Identifier les grands principes de la réglementation en relation avec la restauration commerciale : - identifier et répartir les responsabilités des opérateurs ; - connaître les obligations de résultat (quelques obligations de moyen) ; - connaître le contenu du plan de maîtrise sanitaire ; - connaître le paquet hygiène ; - connaître la nécessité des autocontrôles et de leur organisation ; 2. Mettre en œuvre les principes de l'hygiène en restauration commerciale : - utiliser le guide de bonnes pratiques d'hygiène (GBPH) du secteur d'activité ; - organiser la production et le stockage des aliments dans les conditions d'hygiène voulues ; - mettre en place les mesures de prévention nécessaires ; - savoir identifier les déviances et prendre les mesures correctives adaptées

Contenu et modalités d'organisation

1. ALIMENTS ET RISQUES POUR LE CONSOMMATEUR 1.1. Les différents dangers 1.2. Les dangers biologiques, y compris parasites 1.3. Les mesures de maîtrise des dangers 2. LES FONDAMENTAUX DE LA RÉGLEMENTATION COMMUNAUTAIRE ET NATIONALE (cibiée restauration commerciale) 2.1. Notions de déclaration, agrément, dérogation à l'obligation d'agrément 2.2. L'hygiène des denrées alimentaires (réglementation communautaire et nationale en vigueur) 2.3. Les arrêtés en vigueur relatifs aux règles sanitaires applicables aux activités de commerce collectif 2.4. Les contrôles officiels 3. LE PLAN DE MAÎTRISE SANITAIRE 3.1. Les bonnes pratiques d'hygiène (BPH) 3.2. Les principes de l'HACCP 3.3. Les mesures de surveillance et de vérification (autocontrôles et enregistrements) 3.4. Le GBPH du secteur d'activité spécifié, et les mesures spécifiques qu'il détaille 3.5. La traçabilité

Non renseigné

Parcours de formation personnalisable ? Oui Type de parcours Commentaires sur la parcours personnalisable 2 journées de 7h

Validation(s) Visée(s)

> Attestation de fin de formation

Et après ?

Suite de parcours

Non renseigné

Calendrier des sessions

Numéro Carif	Dates de formation	Ville	Organisme de formation	Type d'entrée	CPF	Modalités
00263535	du 02/02/2022 au 03/02/2022	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	FPC
00263536	du 16/03/2022 au 17/03/2022	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	FPC
00263537	du 11/05/2022 au 12/05/2022	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	FPC
00323210	du 15/11/2022 au 16/11/2022	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE		Non éligible	FPC

00329976	du 25/01/2023 au 26/01/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00340395	du 01/03/2023 au 02/03/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00333561	du 01/03/2023 au 02/03/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00343597	du 08/03/2023 au 09/03/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00343657	du 03/05/2023 au 04/05/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00375610	du 19/09/2023 au 20/09/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00392636	du 15/11/2023 au 16/11/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00413180	du 08/12/2023 au 15/12/2023	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00425525	du 02/02/2024 au 09/02/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00425528	du 05/04/2024 au 12/04/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00462162	du 17/05/2024 au 24/05/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00471441	du 28/06/2024 au 05/07/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00508132	du 08/11/2024 au 15/11/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00520751	du 05/12/2024 au 11/12/2024	Morlaàs (64)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC

00509011	du 06/12/2024 au 13/12/2024	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00537347	du 20/01/2025 au 27/01/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00537348	du 24/03/2025 au 31/03/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00537349	du 05/05/2025 au 12/05/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00599218	du 02/06/2025 au 31/12/2025	Périgueux (24)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00537351	du 16/06/2025 au 23/06/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00625097	du 29/09/2025 au 30/09/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00625195	du 06/10/2025 au 07/10/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00599219	du 13/10/2025 au 17/10/2025	Périgueux (24)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00635085	du 03/11/2025 au 04/11/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC
00635548	du 01/12/2025 au 02/12/2025	Talence (33)	GRETA CFA AQUITAINE	Non éligible	FPC